

Le Moyen-Orient offre aussi un potentiel considérable pour le nouveau Programme de développement des investissements du Canada. Les réserves de change, tant privées que publiques, sont immenses, et l'on reconnaît généralement que les avoirs canadiens sont sous-représentés dans ces portefeuilles. Une tendance assez marquée à l'augmentation des investissements canadiens s'est fait jour, ce qui entraînerait en fin de compte des investissements indirects et directs de plusieurs milliards de dollars au Canada.

Les conflits et les tensions politiques dont souffre la région n'ont donné que peu de signes d'apaisement au cours de l'année. En ce qui concerne le différend israélo-arabe, les pourparlers entre le roi Hussein de Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui cherchaient à coordonner leurs positions politiques, ont été interrompus. Malgré ce recul, le Canada a continué de travailler à promouvoir un règlement de paix global, juste et durable, qui garantirait à Israël sécurité et bien-être et offrirait en même temps aux Palestiniens la possibilité de bénéficier de leur droit de négociier pour leur avenir et d'avoir une patrie en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

La montée de la violence au Liban et les luttes sectaires qui déchirent ce pays ont été telles que le Canada a dû retirer le personnel de son ambassade de Beyrouth, en juin 1985. Le gouvernement canadien a continué d'appuyer activement les efforts visant à une réconciliation nationale durable. En juillet, le Canada a ouvert une nouvelle ambassade à Damas, en Syrie.

La guerre entre l'Iran et l'Iraq n'a pas connu de répit. Le Canada a fait des démarches auprès des deux belligérants pour les inviter à respecter le droit humanitaire international et pour les convaincre de la nécessité de chercher, par des négociations, un règlement pacifique du conflit.

La Libye a attiré de plus en plus l'attention internationale, suite aux attaques terroristes de décembre 1985 contre les aéroports de Rome et de Vienne. En janvier, le Canada a adopté une série de mesures relatives à ses relations avec ce pays, notamment l'interdiction d'exporter du matériel de forage composé de certains éléments particuliers de technologie occidentale.

## **Amérique latine et Antilles**

Les relations entre le Canada et l'Amérique latine ont continué de porter sur des sujets très variés, bien que l'économie soit demeurée l'objectif principal des activités canadiennes. Trois tendances ont dominé les événements survenus dans la région : premièrement, la propagation de la démocratie, sa solidité et les efforts déployés par la plupart des gouvernements pour renforcer les institutions démocratiques; deuxièmement, la dette qui menaçait la stabilité économique et politique de plusieurs pays de la région; et, troisièmement, une interaction et une cohésion plus grandes entre les gouvernements de la région élus démocratiquement.

Deux désastres naturels de très grande amplitude ont également touché la région. Le 19 septembre 1985, le centre du Mexique a été frappé par un tremblement de terre qui a causé de nombreuses pertes de vie et des dommages matériels considérables. En Colombie, l'éruption du volcan Nevado del Ruiz, les 13 et 14 novembre, et l'avalanche de boue qui a suivi ont fait 23 000 morts et complètement détruit une ville. Le

Canada, par l'entremise de l'ACDI et de nombreuses ONG a fourni des secours d'urgence et une aide à la reconstruction au Mexique et à la Colombie.

## **Amérique du Sud**

Les difficultés économiques auxquelles font face la plupart des pays sud-américains ont continué d'être l'élément crucial dans les relations commerciales entre le Canada et la région. La baisse des gains en devises, attribuable en grande partie à la diminution du prix des denrées sur les marchés mondiaux, le service de la dette étrangère et la fuite des capitaux ont entraîné une réduction générale des importations. En 1985, le Canada a exporté pour 1,35 milliard de dollars à l'Amérique du Sud, soit 12 % de moins que le niveau de 1,52 milliard enregistré en 1984. Les importations canadiennes provenant de cette région ont légèrement reculé en 1984, passant de 2,41 à 2,37 milliards. Cependant, la plupart des économies régionales donnent des signes de relèvement de la récession économique du début des années quatre-vingt. Tout laisse présager que les liens commerciaux entre le Canada et les pays de l'Amérique du Sud continueront à se resserrer.

De plus, le Canada a continué d'aider au développement socio-économique de la région par l'entremise de programmes administrés par l'ACDI et le CRDI et par sa participation active aux efforts des organismes régionaux et des institutions prêteuses telles que la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale. Dans les assemblées bilatérales et multilatérales, le Canada a continué à exprimer son inquiétude au sujet de la montée du terrorisme et du trafic de stupéfiants. On a constaté une nette amélioration du respect des droits de la personne dans la région, bien que le Canada continue de s'inquiéter de leur violation dans certains pays.

## **Brésil**

Au Brésil, l'année a été marquée par le passage d'un régime militaire, au pouvoir depuis 20 ans, à des institutions démocratiques et par des défis économiques et sociaux. La transition a été compliquée par la mort soudaine du président élu, Tancredo Neves, et son remplacement inattendu par le vice-président, José Sarney. Malgré ce début difficile, le président Sarney a consolidé sa position à la tête du gouvernement, comme le prouve la mise en œuvre récente du « Plan tropical », lequel a freiné considérablement l'inflation au Brésil.

Les relations entre le Canada et le Brésil continuent de s'accroître, dans le domaine du commerce en particulier. La balance commerciale du Brésil affiche maintenant un surplus, les exportations brésiliennes au Canada ayant excédé 800 millions de dollars en 1985, alors que les exportations canadiennes au Brésil s'élevaient à 664 millions. Le Brésil continue d'être l'une des cibles des intérêts économiques du Canada en Amérique du Sud à double titre, soit comme marché pour les biens et services et comme bénéficiaire d'importants investissements canadiens. Les relations commerciales entre les deux pays se sont améliorées davantage avec la signature, en décembre 1985, d'un Accord de double imposition. Le Canada et le Brésil ont signé un nouvel Accord aérien bilatéral qui prévoit qu'un service aérien régulier, assuré par les transporteurs canadiens et brésiliens, commencera en 1986.